

<b>REGLEMENT DES COMPETITIONS</b>	Intitulé :	<b>FICHE TECHNIQUE N°3 REGLEMENT REGIONAL M17/M20/U23/SENIORS/VETERANS</b>		
		PROP CD 04/10/21	MODIF bureau et CODIR 06/11/21	ANNEXE : Charte Régionale
2021/2022	Auteurs : CTS/ETR/ELUS CD	Nb. pages : 3	Diffusion : Générale	

Les Compétitions et animations organisées dans notre Région doivent s'adapter à la réalité de notre Escrime Régionale tout en respectant les principes de la politique sportive fédérale.

## Sécurité, rigueur, respect et courtoisie

- Nos organisations doivent remplir leur rôle éducatif.
  - Tout accompagnateur a un rôle d'éducateur.
- Les membres de l'Equipe Technique Régionale ont un rôle majeur.
  - Notre charte rappelle l'attachement à nos valeurs.
  - Les manquements pourront entrainer une convocation en commission de discipline du Comité Régional et/ou FFE

## 1° ORIENTATIONS M17 / M20 / U23 / SENIORS / VETERANS

En fonction des objectifs individuels : Animer, progresser et persévérer dans la compétition.  
(Challenges, Championnat Régional, ZONE, CN, CHAMP FRA)

## 2° LES FORMULES DES EPREUVES ORGANISEES DANS LA REGION

### 2-2° CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Directoire Technique est susceptible de faire évoluer les formules.

Si une personne ou une équipe est seule inscrite (en ligne sur site FFE) au Championnat régional elle sera déclarée Championne.

La remise de récompense (coupe/médaille) est conditionnée par l'acquittement du droit d'engagement. Le titre de Champion Régional sera attribué sur une seule épreuve.

### Individuel :

Classement d'entrée en poule établi sur la base du classement régional.

1 tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct (TED)

Décalage par club en poule.

### Equipe :

Tour(s) de poules en 15 touches avec décalage par club.

TED en 45 touches. Pas de match pour la 3<sup>ème</sup> place.

## 3° LES SELECTIONS AUX CIRCUITS NATIONAUX FERMES

Les quotas FFE sont attribués par le Commission sur la base du classement régional actualisé.

## 4° LES SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

La Commission Régionale de sélection est seule en mesure de statuer sur les sélections.

## La Commission de sélection est composée :

- Du Président du Comité Régional
- Des Elus concernés par les armes
- Du Conseiller Technique Sportif
- Des responsables d'armes de l'Equipe Technique Régionale
- De la Commission médicale

## Pré-requis :

En dehors des sélections individuelles et équipes directes par la FFE il y a des préalables à toute étude de sélection.

### 1° Pour les équipes DANS LES ARMES A QUOTAS FFE:

~~Avoir disputé le Championnat Régional dans l'arme et la catégorie concernée est obligatoire.~~  
**Avoir disputé le Championnat Régional ou le cas échéant l'épreuve attributive de quotas dans l'arme et la catégorie concernée est obligatoire.**

### 2° Pour les équipes DANS LES ARMES SANS QUOTA FFE donc OPEN:

~~Avoir disputé le Championnat Régional dans l'arme et la catégorie concernée est obligatoire.~~

### 3° Pour les individuels DANS LES ARMES A QUOTAS FFE :

La sélection s'établira sur la base du classement régional mais aux seules conditions d'être licencié pour la saison en cours et d'avoir disputé, dans la saison concernée, une compétition prise en compte dans le classement national avant l'arrêt des classements régionaux.

### 4° Pour les individuels DANS LES ARMES SANS QUOTA FFE donc OPEN :

~~La sélection s'établira sur la base du classement régional mais aux seules conditions d'être licencié pour la saison en cours et d'avoir disputé, dans la saison concernée, une compétition prise en compte dans le classement national avant l'arrêt des classements régionaux.~~

## Attributions et refus :

1° La commission se réserve le droit d'attribuer ou non les quotas FFE.

2° Un tireur en individuel ou un club en équipe potentiellement sélectionnable peut refuser l'étude de son cas en prévenant la Commission avant sa réunion et jusqu'à la date d'engagement fixée par le Comité Régional.

3° Ne pas honorer une sélection attribuée à un tireur en individuel ou un club en équipe ~~peut entraîner~~ **entraîne** une convocation en commission de discipline régionale et/ou FFE.

4° La commission s'appuiera sur le classement régional.

~~5° Pour les vétérans, se rapprocher du règlement FFE et respecter les mêmes procédures que les autres catégories pour les inscriptions aux Championnats de France.~~

**5° Le classement régional est une extraction du classement national avec retrait des points du championnat de France N-1.**

## **4° ENGAGEMENTS**

Tous les engagements aux Championnats de France sont réalisés par le Comité Régional.

## **5° LES CLASSEMENTS**

Pour établir le classement régional, il sera réalisé une extraction du classement national.

En début de saison les points des Championnats de France N-1 seront retirés.

Les résultats des compétitions régionales inscrites à notre calendrier seront envoyés à la FFE au titre des « épreuves additionnelles » au classement national.

La formule de ces épreuves devra être au format : poule(s) et TED (avec ou sans repêchage).

Les clubs s'attacheront à renvoyer les fichiers FFF / HTML et PDF **IMMEDIATEMENT APRES L'EPREUVE** à [resultats@escrime-pdl.org](mailto:resultats@escrime-pdl.org)

## **HANDISPORT**

Toutes les compétitions Régionales sont ouvertes aux tireurs en fauteuil, sans distinction. Charge à eux de prévenir l'organisateur afin qu'il mobilise les ressources nécessaires.

2 classements séparés seront édités. Autant que possible des handifixes seront à disposition pour l'entraînement des valides.

## **ANNUAIRE**

RESULTATS <a href="mailto:resultats@escrime-pdl.org">resultats@escrime-pdl.org</a>	CONSEILLER TECHNIQUE <a href="mailto:cts@escrime-pdl.org">cts@escrime-pdl.org</a>
MEDICAL <a href="mailto:medical@escrime-pdl.org">medical@escrime-pdl.org</a> <a href="mailto:cts@escrime-pdl.org">cts@escrime-pdl.org</a>	LICENCES <a href="mailto:licences@escrime-pdl.org">licences@escrime-pdl.org</a>
TRESORIER <a href="mailto:tresorier@escrime-pdl.org">tresorier@escrime-pdl.org</a>	BOITE A IDEES <a href="mailto:boite_a_idee@escrime-pdl.org">boite_a_idee@escrime-pdl.org</a>
PRESIDENT <a href="mailto:president@escrime-pdl.org">president@escrime-pdl.org</a>	COMMISSION REG ARBITRAGE <a href="mailto:cra@escrime-pdl.org">cra@escrime-pdl.org</a>
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE <a href="mailto:etr@escrime-pdl.org">etr@escrime-pdl.org</a>	SITE LIGUE <a href="http://www.escrime-pdl.net">http://www.escrime-pdl.net</a>
SECRETARIAT <a href="mailto:secretariat@escrime-pdl.org">secretariat@escrime-pdl.org</a>	FACEBOOK

## **A NOTER**

Les épreuves inscrites au calendrier seront organisées sauf si l'évolution sanitaire nous contraint de les annuler ou de les modifier. Nous maintiendrons autant que possible à une autre date, ou à la même date et avec des formules adaptées les **fameuses** compétitions "obligatoires".

**En cas d'annulation d'épreuve ou d'impossibilité à organiser c'est le classement Régional qui sera pris en compte pour effectuer les sélections.**

-Les stages ne sont pas sélectifs en dehors du stage terminal visant à la constitution des équipes M15.

Modifications du 06/11/21 : Annulé ~~TEXTE BLEU BARRE~~ / Remplace **TEXTE BLEU EN GRAS**